

La France et son rapport au monde au XXe siècle

Robert Frank

Résumé

France and its Relations with the World in the 20th Century, by Robert Frank

France's international position has deteriorated during much of the century. Two significant and constant strands run through this period : the obsession with security in the face of the "German danger", at least until the very decisive "choice in favour of Europe" made in 1950 ; and its often difficult relations with the English-speaking countries, which appear to want to contain French ambitions. But France's foreign policy also contains stances which serve more to reassure the French than to increase France's actual influence in the world. General de Gaulle's action after 1958 was a good remedy for the French syndrome after the 1940 defeat. Now that the French have been cured of this anguish, is it not time they exchanged their rhetoric of grandeur for a search for effectiveness ?

Citer ce document / Cite this document :

Frank Robert. La France et son rapport au monde au XXe siècle. In: Politique étrangère, n°3-4 - 2000 - 65^e année. pp. 827-839;

doi : <https://doi.org/10.3406/polit.2000.4986>

https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_2000_num_65_3_4986

Fichier pdf généré le 13/04/2018



Robert FRANK

La France et son rapport au monde au XX^e siècle

Depuis Louis XIV, 1789 et Napoléon, la France poursuit un rêve de grandeur. Après la défaite contre l'Allemagne, en 1870, ce rêve se brise une première fois, et les deux guerres mondiales accentuent le sentiment de déclin qui se développe tout au long du XX^e siècle. Perdant son statut de grande puissance après 1940, la France se donne un nouveau rôle sous l'impulsion du général de Gaulle : mise en place d'une force de dissuasion nucléaire, sortie des structures intégrées de l'OTAN, politique de la chaise vide à Bruxelles, coopération avec les pays africains et arabes. Mais la fin de la guerre froide et la construction européenne remettent en cause l'héritage gaullien. Le renforcement de l'intégration européenne, sous François Mitterrand, et la « révolution stratégique », opérée par Jacques Chirac, permettent peut-être enfin à la France d'aujourd'hui de renoncer au mythe de la grandeur pour jouer avec réalisme le rôle qui lui revient au sein d'une grande Europe.

Politique étrangère



La France entretient avec le monde une relation toute spéciale, suscitant l'admiration de certains et l'agacement de beaucoup : elle se veut et se voit « grande » depuis des siècles, et elle pense, surtout depuis 1789, avoir des choses à dire à l'univers, un message à lui délivrer, une mission à remplir. Puisque la « grande nation » éprouve, au plus profond de sa conscience collective, un besoin de grandeur, elle ressent aussi une forte nostalgie, lorsqu'elle entrevoit que son rôle n'est plus ce qu'il était.

Précisément, le XX^e siècle n'est-il pas pour notre pays le temps dramatique de l'incertitude et du doute ? Un sentiment de déclin hante les Français depuis longtemps : il se renforce après la défaite de 1870-1871, continue de se développer en dépit de la victoire de 1918 et

culmine enfin dans les années qui suivent la débâcle de 1940. Pendant une grande partie du siècle, le rang de la France est en péril : jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, son statut de grande puissance est menacé, puis il est perdu, même si le général de Gaulle tente après 1958 de lui redonner un rôle¹. Dès lors que sa position internationale est en question, la tentation n'est-elle pas grande de prendre des postures qui la rassurent plus qu'elles ne renforcent son influence dans le monde ?

Mauvaises positions

La position de la France s'est modifiée au cours du XX^e siècle, mais on trouve au moins deux éléments de longue continuité : l'angoisse pour sa sécurité en Europe se traduit pendant des décennies par l'obsession du « danger allemand » ; l'ambition de jouer un rôle mondial induit la nécessité de gérer des relations souvent difficiles avec les Anglo-Saxons.

Le spectre de l'insécurité : l'obsession allemande de la France

Si, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, la France, véritable superpuissance avant la lettre, peut tenir tête à toute l'Europe, les invasions et les défaites de 1814-1815 lui portent un coup dur. Mais dans les années qui suivent, sa sécurité ne connaît pas de péril majeur. L'équilibre européen établi par le Congrès de Vienne et la Sainte-Alliance viennent en effet lui rappeler, sur un mode certes péniblement « réactionnaire », que la paix dépend seulement de sa résignation à ne pas recommencer à se soucier de la liberté des autres. La menace pour l'Europe est présentée comme « française » et aucun autre danger ne point à l'horizon.

Le tournant essentiel intervient avec l'unité allemande, conquise par Bismarck lors de la guerre victorieuse contre la France en 1870-1871. Les Français se réveillent non seulement sans l'Alsace et la Moselle mais avec, à leurs frontières et au cœur de l'Europe, un vainqueur, un ennemi redoutable, une grande puissance plus peuplée et de surcroît

1. Significatifs sont les titres des livres qui traitent de la « politique étrangère de la France » : Pierre Guillen, *L'expansion : 1881-1898*, Imprimerie nationale, Paris, 1985 ; Jean-Baptiste Duroselle, *La décadence 1932-1939*, Imprimerie nationale, Paris, 1984, et *L'abîme 1939-1945*, Imprimerie nationale, Paris, 1983 ; Pierre Gerbet (dir.), *Le Relèvement : 1944-1949*, Imprimerie nationale, Paris, 1991 ; Maurice Vaisse, *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Fayard, Paris, 1998.

plus industrialisée². La III^e République naissante trouve une compensation dans les années 1880 en relançant, sous le regard bienveillant de Bismarck, la conquête coloniale. Lorsque le XX^e siècle commence, le « danger allemand » est menaçant, puisque à la prudence bismarckienne succède, en 1890, la politique de Guillaume II, plus agressive à l'égard de l'Empire français. La sécurité est dès lors obtenue par un système d'alliances avec la Russie tsariste et la Grande-Bretagne qui sort la France de son isolement. Si cette bonne entente avec deux autres grandes puissances a eu l'avantage d'assurer, après les graves crises de 1905 et de 1911, un Maroc français plutôt que germanique, elle a en revanche constraint la France d'honorer ses engagements en 1914 aux côtés de la Russie qui voulait protéger la Serbie contre l'Autriche, elle-même alliée à l'Allemagne. L'engrenage conduisit tous ces pays à une guerre que tout le monde prévoyait courte.

On sait que la guerre fut longue et sanglante. Pour les Français, la victoire en 1918 n'efface pas pour autant leur obsession allemande. Bien au contraire, ils sont conscients de leur vulnérabilité, de l'aide essentielle des États-Unis entrés en guerre à leurs côtés en 1917 et de la supériorité structurelle du Reich qu'ils n'auraient jamais pu vaincre seuls. Malgré sa défaite et la rétrocession de l'Alsace et de la Moselle, l'Allemagne conserve en effet la quasi-totalité de son grand potentiel industriel, face à une France victorieuse mais exsangue et ruinée³. Le traité de Versailles de 1919 accumule d'ailleurs tous les inconvénients : il est bien trop dur dans la mesure où il humilie durablement les Allemands, et sa dureté n'assure pas pour autant la sécurité des Français qui n'obtiennent même pas des Américains et des Britanniques la garantie pourtant promise de leur sécurité. Toutes les politiques sont essayées pour éviter que les Allemands ne soient en mesure de prendre leur revanche. D'abord, la France opte pour la politique de paix par la force, voire la brutalité : le non-paiement des réparations pousse Poincaré à l'occupation militaire de la Ruhr en 1923. À partir de 1924-1925, Herriot puis Briand changent de ligne et choisissent la réconciliation avec l'Allemagne de Stresemann. En

2. Voir Martin S. Alexander et J.F.V. Keiger, « Defending France: foreign policy and the quest for security, 1850s-1990s », dans *French History Since Napoleon* (Martin S. Alexander, ed.), Arnold, Londres, 1999.

3. Jacques Bariety, *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale 1918-1924*, Pedone, Paris, 1977.

parrainant l'entrée de celle-ci à la SDN en 1926, les Français donnent de beaux gages au système de sécurité collective. Cette politique de paix par le droit commence à porter ses fruits ; le projet Briand de « Fédération européenne » de 1929-1930 paraît marquer l'apogée de l'influence française, mais la crise économique mondiale et l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne en 1933 brisent cette dynamique.

Face au dictateur allemand, la France se trouve plongée dans un processus d'affaiblissement continu : pendant ces années 30, elle est minée par la crise économique et surtout par les haines politiques franco-françaises qui la déchirent ; l'abstention américaine et l'attitude britannique *d'appeasement* contribuent à la désarmer. Bien plus, la France paie le prix de la contradiction majeure qu'elle a installée entre son système diplomatique d'alliances de revers et son système de défense : la volonté de s'abriter derrière la ligne Maginot l'empêche de porter secours à ses petits alliés de l'Est et d'honorer ses engagements d'assistance mutuelle. L'ami tchécoslovaque, lâché à la conférence de Munich, est la victime de ces défaillances en 1938 et, en 1939, la Pologne ne peut être sauvée, même si son invasion par Hitler décide les Britanniques et les Français d'entrer en guerre. La France connaît alors le plus grand désastre de son histoire. Défaite et envahie en six semaines, principalement pour ne pas avoir su adapter son dispositif militaire aux stratégies nouvelles, pourtant prônées par le lieutenant-colonel de Gaulle, elle subit pendant plus de quatre ans la loi allemande et celle du régime de Vichy. Quelle que soit la grandeur de l'héroïsme des résistants et des efforts du général de Gaulle, la part de la France dans la victoire contre l'Allemagne hitlérienne est relativement modeste.

Il n'est pas étonnant que cette longue guerre de trente ans, entre 1914 et 1945, ait renforcé l'obsession allemande des Français. En 1945-1947, leurs gouvernements successifs tentent d'obtenir ce qui n'avait pu l'être par leurs prédécesseurs en 1919, à savoir l'affaiblissement définitif de l'Allemagne, cette fois par le démembrlement du pays. Mais, devant la menace soviétique grandissante, les Anglo-Américains font comprendre aux Français que, désormais, l'ennemi n'est plus allemand. La guerre froide change la donne. Elle divise certes l'Allemagne, mais en deux États seulement. Si la France s'aligne sur les positions occidentales et accepte la création de l'État ouest-allemand

en 1948-1949, elle entend tirer toutes les conséquences de cet alignement : elle décide en 1950 de lier son destin avec cette nouvelle RFA dans la voie de la construction européenne. Tel est le but du plan Schuman qui aboutit à la création de la première Communauté européenne, celle du charbon et de l'acier (CECA). Il a fallu sans doute du temps pour que les anxiétés françaises se dissipent complètement. C'est cependant le début de la fin de l'obsession allemande née en 1871. Mais, décidément, la France n'a pas eu de chance au XX^e siècle : tant qu'elle est encore une grande puissance, sa sécurité est minée par la menace germanique, et quand elle est enfin délivrée de cette hypothèque, elle a perdu son statut de grande puissance.

La hantise du déclin : la pression anglo-saxonne

Cela dit, la question de la sécurité est très dépendante de celle de la puissance. La défaite de 1871 a prouvé que la France ne pouvait se défendre seule contre l'Allemagne désormais unie. Précisément, la force de la France a consisté à se ménager les alliances nécessaires, à la fois pour sa sécurité et le maintien de son rang. Lorsque s'ouvre le nouveau siècle, les Français mettent fin à leurs rivalités coloniales avec l'Angleterre, qui avaient failli quelques années plus tôt conduire les deux pays à la guerre, lors de la crise de Fachoda. Si l'Entente cordiale se fait en 1904 contre l'Allemagne, elle est avant tout un accord sur les colonies. Après la victoire de 1918, les deux pays se partagent les possessions allemandes et les provinces arabes libérées du joug turc. La France affirme alors la dimension mondiale de sa puissance par l'Empire. Après le désastre de 1940, les colonies deviennent un véritable « *mythe de compensation* », selon l'expression de l'historien Charles-Robert Ageron, tant pour les hommes de Vichy que pour beaucoup de résistants : tout est perdu, fors l'Empire. Finalement, l'obsession coloniale française fut tardive et à contretemps, puisque dans les années 40 et 50, elle fut envahissante par défaut, au moment où le système colonial craquait de toutes parts.

L'influence en Europe, y compris économique, est l'autre objectif de la France, et ce but coïncide avec les enjeux de sa sécurité. Avant 1914, l'impérialisme économique français était bien plus fort dans la seule Russie (25 % des placements) que dans l'Empire colonial (9 %). Après 1918, le débouché russe, qui disparaît pour cause de révolution, est

remplacé par une politique d'influence économique, financière, culturelle et militaire dans les petits pays d'Europe centrale et orientale. L'effacement temporaire de l'Allemagne vaincue et la disparition de l'Empire austro-hongrois paraissent favoriser cette ambition française. Mais, sur le terrain, celle-ci est passablement contrecarrée pendant les années 20 par la concurrence des Britanniques et des Américains. En outre, ces derniers peuvent jouer de l'arme financière en réclamant le remboursement des dettes de guerre tout en refusant de lier ces versements à ce que l'Allemagne doit payer à la France au titre des réparations⁴.

La pression des États-Unis se fait plus forte encore lorsque, poussés dans la Seconde Guerre mondiale, ils se décident à prendre en mains la destinée du monde libre, précisément à l'époque où la France se trouve au fond de l'abîme. C'est la position globale de la France, en Europe et dans l'Empire, que Roosevelt ne souhaite pas restaurer. Il veut un monde réglé par « quatre gendarmes », et la France, dont la contribution à la guerre a été bien trop modeste, ne doit pas faire partie de ce « club ». Il est de bon ton de rappeler la façon dont le général de Gaulle a réussi à obtenir que son pays se trouve au rang des vainqueurs. Il n'est pas question de sous-estimer son rôle, mais il convient de rappeler qu'à Yalta – où il ne fut pas invité –, c'est en réalité le talent de persuasion de Churchill, seul Européen coincé entre les deux supergrands, qui a permis l'octroi à la France du cinquième siège de membre permanent à l'ONU et d'une zone d'occupation en Allemagne. Néanmoins, dans un système désormais dominé par les deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS, il n'y a aucune marge de manœuvre pour une politique française de grandeur. En janvier 1946, cette prise de conscience – outre les différends sur la Constitution – a sans doute joué un rôle dans la décision du général de Gaulle de démissionner. La bipolarisation des relations internationales pendant les débuts de la guerre froide est absolue et la dépendance de la France totale. L'aide américaine est déterminante dans de nombreux domaines : le plan Marshall (1948-1952) est un grand atout pour la reconstruction et la modernisation économique ; le traité

4. Denise Artaud, *La question des dettes interalliées et la reconstruction de l'Europe (1917-1929)*, université de Lille III, 1976.

nord-atlantique de 1949 donne aux Français une garantie de sécurité comme ils n'ont jamais pu en rêver auparavant ; et les États-Unis financent, au début des années 50, le réarmement français ainsi qu'une bonne part de la guerre d'Indochine, dès lors qu'ils ne la perçoivent plus comme un conflit colonial mais comme un combat contre le communisme. La défaite française n'est cependant pas évitée dans la péninsule indochinoise en 1954, et la réprobation de l'Amérique pèse d'un poids fondamental dans l'échec franco-britannique lors de la crise de Suez contre Nasser. L'Europe et la construction d'une Communauté européenne (CECA, puis CEE) sont le seul terrain où la France a trouvé un espace d'autonomie : et encore, les initiatives ont été approuvées, voire favorisées, par Washington qui voit tous les avantages d'une Europe occidentale forte face à l'Europe de l'Est communiste.

Lorsque le général de Gaulle revient au pouvoir, une politique de moindre dépendance par rapport à l'Amérique lui paraît nécessaire et possible. La « nécessité » lui est dictée par les leçons du passé proche et moins proche. Le fait de trop compter sur les Anglo-Saxons a été préjudiciable pour le rang et les intérêts de la France, voire pour sa sécurité avant 1940. La « possibilité » de prendre une certaine distance par rapport aux Anglo-Saxons, tout en honorant l'alliance, vient du nouveau contexte : la France en 1958 n'est plus aussi démunie qu'au lendemain de la guerre. Surtout, avec l'émergence de la Chine et du Tiers-Monde, la bipolarisation se relativise, laissant un rôle possible à d'autres pôles que Washington ou Moscou, dont la Communauté européenne, pilotée par la France avec l'aide de l'Allemagne. De plus, la détente qui s'installe rend la guerre improbable et permet à une puissance moyenne de se payer le luxe – sans risque – d'une friction ou d'une fâcherie avec son grand allié et protecteur. Les hauts faits de la politique gaullienne sont bien connus, et ils s'inscrivent à la fois dans la continuité et la rupture par rapport au passé. L'indépendance nationale est la ligne essentielle autour de laquelle se déclinent toutes les autres actions : une force nationale de dissuasion nucléaire, l'acceptation de la CEE, mais avec la volonté de construire une « Europe européenne » plutôt que sous influence américaine, les deux veto à l'Angleterre jugée trop atlantiste, le retrait en 1966 des forces françaises des structures intégrées de l'organisation atlantique, l'ouverture

à l'Est, la politique d'amitié avec le Tiers-Monde, le rapprochement avec les pays arabes. Beaucoup de ces décisions furent critiquées à l'époque, mais elles créèrent un consensus national. De Gaulle donne ainsi un lustre à la politique extérieure de la France, mais aussi une continuité et une « personnalité » grâce à la stabilité et à la présidentialisation des nouvelles institutions de la V^e République. Finalement, quel est le sort le plus enviable ? Celui de la France d'avant 1940, quasiment la dernière des grandes puissances, une grande puissance sans grandeur, ou la France d'après 1958, une puissance moyenne seulement, mais une puissance moyenne qui a du panache ?

Belles postures

Ce panache donne assurément une meilleure image de la France, et cet atout est considérable. Mais change-t-il fondamentalement la position du pays ? Les Français n'ont-ils pas préféré se draper dans leur dignité blessée, se voiler la face et adopter des postures, plutôt que de chercher une réelle efficacité en politique extérieure, se donner un rôle plutôt que d'en obtenir un ?

La France et son mal du siècle

Sans doute y a-t-il des raisons à ces postures. Elles sont parfois moins des réponses à des questions relevant de la politique internationale que des remèdes à des angoisses nationales, à des syndromes typiquement français.

Le syndrome de Verdun, c'est-à-dire l'ensemble des symptômes vivaces et contradictoires générés par le massacre que fut la Grande Guerre et que la bataille de 1916 symbolise bien aux yeux des Français, pèse lourdement sur les attitudes de la France pendant une vingtaine d'années. « Plus jamais ça ! » exprime un refus profond de la guerre. De fait, le syndrome de Verdun fait naître au plus profond des consciences françaises un pacifisme, plus sentimental qu'idéologique, qui a particulièrement affaibli le pays pendant les années 30 face aux coups de force d'Hitler. La contradiction entre le système d'alliances qui induit une capacité d'offensive et la stratégie presque uniquement défensive se comprend à la lumière de cette inhibition. La logique ne réside pas dans la recherche de l'efficacité, puisque celle-ci implique d'assumer un risque de guerre qui est précisément refusé. Elle est à

trouver dans une rhétorique de la dissuasion, fondée sur la magie de l'accumulation des moyens et des postures propres à dissuader l'Allemagne d'attaquer le sanctuaire français : construction de la ligne Maginot, alliances de revers (moins pour porter secours au petit allié que pour menacer l'ennemi d'un second front, comme en 1914, si la France est attaquée), affaiblissement du Reich (par le paiement des réparations jusqu'en 1931), politique d'entente. Aucune de ces politiques n'est dissuasive à elle seule, mais il est espéré que l'ensemble de ces attitudes le sera. Le cumul l'emporte sur la cohérence, et les désirs sont pris pour des réalités. Au moins l'objectif principal de ce système de dissuasion est-il atteint : le « dissuadeur » se rassure à bon compte, à défaut d'impressionner celui qu'il cherche à dissuader.

La Seconde Guerre mondiale provoque en France d'autres angoisses durables. Grâce au livre d'Henry Rousso⁵, le « *syndrome de Vichy* » est bien connu, cet ensemble de symptômes vivaces et contradictoires, générés par les souvenirs de l'Occupation, de la collaboration, du régime de l'État français, de son action et de sa complicité dans la déportation des Juifs, souvenirs tour à tour refoulés et obsédants, selon une chronologie bien reconstituée par l'ouvrage. Il est un autre syndrome, le syndrome de la défaite de 1940, qui englobe, induit et conditionne le syndrome de Vichy, mais qui affecte en outre l'identité et la politique extérieure de la France. Sur la vision du monde des Français, l'onde de choc provoquée par le traumatisme de la débâcle la plus spectaculaire de leur histoire a des effets à long terme⁶. À bien des égards, le syndrome de quarante efface celui de Verdun ou le dévitalise en grande partie. Le « plus jamais ça ! », ce n'est plus la guerre, mais la défaite. Dès lors, après 1945, le pacifisme n'a plus cours en France de la même manière que pendant l'entre-deux-guerres, alors qu'il a un poids certain en Allemagne où le « plus jamais ça ! » ne vise pas la défaite mais le nazisme, le militarisme et les nationalismes de toutes sortes. Pour nombre de Français, le syndrome de quarante rend difficile l'acceptation de la décolonisation. S'ajoute un syndrome annexe, celui de Munich, nourri par le souvenir de la conférence de 1938 et de la capitulation diplomatique devant Hitler, annonciatrice de la grande catas-

5. Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy*, Le Seuil, Paris, 1987.

6. Robert Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe. 1920-1960*, Belin, Paris, 1994.

trophe militaire survenue deux ans plus tard. On sait comment ce souvenir a été instrumentalisé pour légitimer la politique franco-britannique de force contre Nasser après la nationalisation du canal de Suez.

De Gaulle sort la France du syndrome de quarante

Le syndrome de quarante a contribué aussi à créer un consensus autour de la politique de défense du général de Gaulle. La mise en place de la force française de dissuasion est au cœur de la politique gaullienne. Ce moyen a deux fonctions : améliorer la sécurité face à l'URSS et, plus encore, garantir l'indépendance par rapport aux États-Unis afin de développer des relations originales avec l'Est et le Tiers-Monde. Cette constellation de fins et de moyens a certes bien plus de cohérence que le système diplomatico-stratégique français des années 20 et 30. Surtout, elle se place dans un contexte bien plus favorable, car la France bénéficie de toute façon des garanties de l'alliance atlantique. Néanmoins, le dispositif gaullien n'a-t-il pas quelques points communs avec la ligne Maginot ? La dissuasion du faible au fort peut détourner le feu nucléaire du territoire français, mais la « sanctuarisation » de la France est-elle compatible avec la solidarité due aux alliés et, en particulier, aux Allemands placés en première ligne ? Et le pays peut-il rester longtemps hors de la bataille en cas d'attaque soviétique en Europe ? Ces interrogations auraient pu affaiblir la crédibilité de l'allié français auprès des Occidentaux. Il n'en fut rien, car la lucidité du général de Gaulle le poussait à donner toutes les assurances de fidélité à l'Alliance et à prendre toutes les précautions nécessaires : même après le départ des structures intégrées de l'OTAN, la France continue, voire développe, sa coopération militaire avec ses alliés, Américains en tête⁷. Et ce, le plus discrètement possible, pour ne pas compromettre le développement de la troisième fonction de la force nationale de dissuasion : celle-ci ne vise pas seulement la sécurité face à l'URSS ni l'*indépendance* face aux États-Unis, elle sert aussi à soigner l'*identité* des Français face à eux-mêmes.

La bombe atomique française est en effet une belle revanche sur 1940 et sur la perte de l'Empire. La protection américaine est en principe

7. *La France et l'OTAN 1949-1996*, sous la direction de Maurice Vaisse, Pierre Mélandri, Frédéric Bozo. Complexe, Bruxelles, 1996.

une bonne assurance contre le risque de débâcle future, mais elle ne lave pas de la honte des défaites antérieures. En réalité, il faut y voir un baume posé sur les plaies de l'identité française blessée. Le syndrome de quarante était une belle occasion pour le Général de faire de sa diplomatie un levier d'unité de la nation. On reconnaît là sa volonté de créer un « projet » capable d'unir les Français, projet dont la définition revient naturellement à celui qui est élu par le suffrage universel direct. Voilà ainsi créé un « patriotisme institutionnel à la française » qui remplace le patriotisme traditionnel de la terre. Il s'agit d'un patriotisme d'allégeance à la fonction présidentielle, au Président qui est non seulement gardien des institutions et garant de la stabilité politique intérieure, mais aussi maître du bouton atomique, responsable de la survie des Français et « porteur » des projets nationaux en Europe et dans le monde.

Sortir de l'héritage gaullien

On comprend que les successeurs du général de Gaulle aient voulu conserver l'essentiel de cet héritage et de cette rhétorique en matière de politique extérieure. Ce faisant, ils renforçaient leur légitimité de président à l'intérieur en développant leur posture présidentielle à l'extérieur. Cela ne signifie pas qu'ils n'aient pas été capables d'adaptation aux réalités nouvelles. Si Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing continuent la politique d'ouverture à l'Est ainsi que celle de rapprochement avec le monde arabe, leur politique européenne est moins frileuse : conscient de l'isolement de la France en Europe après les deux veto gaulliens aux Anglais, le premier accepte l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, et le second met fin à l'opposition française à un Parlement européen élu au suffrage universel direct. Néanmoins, la dynamique supranationale voulue par les premiers pères de l'Europe fait encore peur, et les successeurs de de Gaulle ne la relancent pas. Le Conseil européen, créé en 1974, se situe dans la tradition intergouvernementale et rappelle certains aspects du plan Fouchet que le Général n'avait pas réussi à imposer. François Mitterrand semble apporter plus de changements à la politique européenne : il relance l'Europe en 1984-1992, mais il se garde bien de sortir du cadre de l'héritage et, d'ailleurs, le traité de Maastricht de 1992 est défendu également par la plupart des gaullistes. Certes, il accepte davantage la logique des blocs. Il approuve publiquement le déploie-

ment des euromissiles américains en Europe, face aux SS 20 soviétiques. Mais, au fond, il se contente de tenir compte du changement de contexte et du retour à la guerre froide. S'il met plus d'équilibre entre Israéliens et Arabes dans la politique française au Moyen-Orient, il montre une réelle continuité avec ses prédécesseurs en développant la politique africaine de la France ainsi que la défense de la langue française dans le monde et la francophonie. La posture est la même qu'au temps du général de Gaulle : au fur et à mesure que la France confirme son choix européen, elle ressent le besoin de rendre un culte à son passé, de se convaincre qu'elle ne renonce pas à sa vocation mondiale.

C'est dans le domaine stratégique que les infléchissements à la politique gaullienne sont les plus importants. Même si le Général admettait qu'en cas de guerre la bataille d'Allemagne fût aussi la bataille de la France, que la communauté de destin entre les deux pays fût tragiquement et stratégiquement la même, la « sanctuarisation » du territoire national restait néanmoins la position officielle. Il faut attendre la présidence de Valéry Giscard d'Estaing pour que soit nettement affirmée pour la première fois l'idée de « sanctuarisation élargie » aux pays européens voisins⁸. Après la chute de l'URSS et la fin de l'affrontement Est-Ouest, le contexte change fondamentalement et l'on s'interroge sur la force atomique et sur l'OTAN. Il y a certes les hésitations sur la question des essais nucléaires : suspendus par François Mitterrand en 1992, ils sont rétablis en 1995 par Jacques Chirac, qui abandonne finalement la « posture » et signe en 1996 le traité sur l'interdiction totale des tests. Surtout, le nouveau type de conflits dans le monde impose à la France le développement d'une capacité conventionnelle d'intervention à l'extérieur. Quant à l'organisation atlantique, dont la fonction était de contenir la menace soviétique maintenant disparue, elle demeure indispensable pour la sécurité en Europe, comme le montrent les guerres de Bosnie et du Kosovo. Le réalisme impose le rapprochement entre la France et les structures de l'OTAN. François Mitterrand esquisse très prudemment les premiers pas. Seul, sans doute, un président gaulliste pouvait se permettre de

8. Georges-Henri Soutou, *L'alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*, Fayard, Paris, 1996.

déchirer le voile sacré. Il revient à Jacques Chirac d'opérer en 1996 une sorte de « révolution stratégique » : la France consent à préparer sa rentrée dans certains des organes de l'OTAN qu'elle avait quittés trente ans plus tôt en échange de la création d'une « identité européenne de défense » à l'intérieur de l'Alliance. Assurément, la fonction présidentielle en France n'est plus tant rehaussée par la dignité de la maîtrise du bouton nucléaire que par la capacité de se parer d'une dimension européenne : les présidents, parce qu'ils sont institutionnellement les principaux porteurs des projets de la nation, se doivent de penser l'Europe pour la France du futur. Le discours présidentiel sur l'Europe remplace le discours sur la bombe nationale.

Finalemment, que reste-t-il de l'héritage gaullien en politique extérieure ? Dans l'élaboration pratique de la politique extérieure, moins qu'il n'y paraît et moins que l'on ne veut bien le dire. Ce qui demeure, ce sont des prophéties qui se sont avérées justes (le déclin des idéologies face au poids des nations), mais surtout un vocabulaire et un imaginaire bien encombrants. Au cours du XX^e siècle, il est souvent arrivé que la France joue sur le registre de son exception, au risque de se retrouver plus ou moins isolée, comme en 1923, en 1965-1968 ou en 1995. L'isolement ne dure jamais, car l'intérêt commande finalement que la solidarité l'emporte sur la solitude, comme en 1924, en 1969 ou en 1996. Lorsque la politique du rang n'aboutit pas, la France trouve un moyen élégant pour rentrer dans le rang. D'un autre côté, l'histoire du XX^e siècle montre que l'influence des Français n'est jamais aussi effective que lorsqu'ils prennent la tête des initiatives européennes, comme en 1929, 1950 ou 1984-1992. Aussi est-il temps d'aller encore plus loin dans l'abandon de l'héritage gaullien : peut-être convient-il de renoncer aux concepts et aux mots eux-mêmes pour mettre fin au mythe de l'indépendance absolue, au culte de la coopération intergouvernementale qui téstanise l'Europe. Sinon, le risque est de laisser la main à des partenaires moins frileux, comme l'atteste le discours imaginatif de Joschka Fischer au printemps 2000. Puisque les Français sont enfin guéris de leurs maux du siècle, puisque la garantie américaine les a rassurés sur leur sécurité et la politique gaullienne sur leur identité au point de faire disparaître le syndrome de quarante, la France n'est-elle pas assez grande pour abandonner les derniers habits de la politique de grandeur ?